



## CONSEIL DE QUARTIER CEVENNES

28 Février 2024



**Lieu** : Maison pour tous François Villon

**Heure** : 18h30-20h

**En présence de :**

8 membres du conseil ; Charlène Marin du service engagement citoyen.

**Excusé-e-s**

3 membres du conseil de quartier

**ORDRE DU JOUR**

1. **Informations**
2. **Point d'avancement des projets**
3. **Forum inter-instances sur l'engagement citoyen du 2 mars 2024**
4. **Compléments à l'ordre du jour**

### **1. Informations**

- Une page dédiée à chaque conseil de quartier a été créée sur le site internet [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr/conseils-de-quartier/cevennes) : <https://participer.montpellier.fr/conseils-de-quartier/cevennes>
- Un travail de cartographie des projets des conseils de quartier est également en cours.
- Une formation « référent site de compostage » est proposée par la métropole et l'association Compostons. Elle peut être ouverte aux membres de conseils de quartier si l'opportunité les intéresse dans le cadre d'un projet. Le lien d'inscription sera diffusé par mail aux membres de l'instance.  
Le comité de quartier de La Martelle indique avoir déjà questionné les habitants de La Martelle par le passé pour la mise en place d'un composteur collectif, démarche sans suite à ce jour.

### **2. Point d'avancement des projets**

Le conseil de quartier a pour rôle de travailler sur des projets pour améliorer la vie de quartier. Plusieurs projets sont en cours :

- **Projet de ressourcerie**

Deux personnes sont identifiées référentes du projet au sein du conseil (absentes en séance). Ce projet a comme intention d'améliorer la propreté dans le quartier en soutenant le développement d'un projet d'économie circulaire de réemploi et de réparation sur le territoire, comme une ressourcerie.

Pour avancer sur la faisabilité du projet, une recherche de lieu/foncier pouvant accueillir une telle activité est en cours.

- Un lien a été fait sur une parcelle de l'Agriparc des Bouisses, sur laquelle existe une maison. Pas de suites données à ce jour par les services de la Métropole ; les membres souhaitent relancer les échanges.
- Un premier lien a également été fait avec la SA3M et la Mission Mosson Cévennes : dans le cadre de l'ANRU Cévennes, une réflexion est menée sur la valorisation des rez-de-chaussées de certains immeubles, à travers la programmation d'équipements/services en complément du linéaire commercial. Un inventaire des besoins/recherches/partenaires éventuels est en cours, pour des projets à plutôt long terme.

- **Bosquet fruitier**

Une personne est identifiée référente du projet au sein du conseil (excusée pour cette séance).

Ce projet vise à mettre en place un bosquet fruitier dans le quartier, avec une dynamique collective et pédagogique dans sa mise en œuvre et sa gestion.

Pour avancer sur la faisabilité du projet, une recherche de parcelle pouvant accueillir le bosquet fruitier est en cours.

- Une négociation du rachat d'une parcelle identifiée est en cours. Suite à un premier avis non favorable des AG de copropriétaires concernés, une relance est faite pour l'AG de 2024 avec des arguments complémentaires.

Un lien a été fait avec l'association Semeurs de Jardin, qui développe ce type de projets sur Montpellier et aux alentours. L'association se dit ouverte à un temps d'échanges sur le sujet. A noter que la proximité de composteurs collectifs est un réel avantage pour ce type de projet.

Les services techniques référents de la collectivité indiquent que la typologie de projet est à préciser : le montage et la mise en œuvre ne seront pas les mêmes en fonction de :

- s'il s'agit d'une parcelle d'espace public ou non ;
- si le bosquet est géré par une association ou non (convention)
- si son usage réservé à une association ou non

- **Chemin à travers les parcs :**

Ce projet d'envergure porté par les membres a pour intention de valoriser un cheminement marchable pour relier les espaces verts et parcs du quartier. Ce chemin permettrait notamment de favoriser la marche et la biodiversité.

Au cours d'une balade urbaine avec les services techniques en 2023, plusieurs secteurs ont été identifiés pour contribuer à la réalisation de ce cheminement.

En date de janvier 2024, voici le retour des services techniques (Espaces Publics et Paysage) les zones identifiées :

- Au-dessus la rue Pont de la Laverune et sous la double voie de Récambale (sécuriser le passage des piétons qui empruntent un trottoir non sécurisé) : en partie réalisable, amélioration ponctuelle de l'existant possible. Mise à l'étude pour faisabilité.
- Avenue de la Récambale, bretelle sortie vers le centre (aménagements pour sécuriser la traversée piétonne): en partie réalisable, amélioration ponctuelle de l'existant possible. Mise à l'étude pour faisabilité.
- Avenue de la Récambale sur le pont au-dessus de l'avenue de la Liberté (Sécuriser le passage des piétons qui empruntent un trottoir non sécurisé) : OK mise à l'étude pour faisabilité.
- Chemin longeant Récambale à droite et qui descend au niveau du 90, rue du Pont de Laverune (mise en valeur de la parcelle en espace vert) : OK mise à l'étude pour faisabilité avec intervention BET paysage de la collectivité.
- Allée de la Martelle (repandre le passage clouté existant pour le renforcer et le sécuriser) OK mise à l'étude pour faisabilité.
- Allée de la Martelle (trottoir le long de l'espace vert trop petit) OK mise à l'étude pour faisabilité avec intervention BET paysage de la collectivité.
- Rond-point des Alpes (élargir le terreplein central pour diminuer la vitesse : OK. Mise à l'étude pour faisabilité.
- Concernant le secteur Parc François Dezeuze (passage vers le Parc du Petit Bols de la Colline long du ruisseau, concerné par la GEMAPI et la renaturation du cours d'eau ainsi que l'aménagement du Parc François Dezeuze) : Il est proposé par les services techniques d'avoir une réflexion élargie et conjointe sur les parcs François Dezeuze et Petit Bois de la Colline.  
Il est acté en séance de créer un groupe de travail dédié et deux référents membres du conseil de quartier sont identifiés.

- Concernant les interventions pour améliorer la marchabilité de la route de Lavérune entre MPT Marcel Pagnol et rond Point Saint Exupéry : ce projet d'ensemble est trop complexe et trop conséquent (techniquement, financièrement) pour être réalisé à court terme. Il est à ce jour mis à l'arrêt. De plus, plusieurs projets de la collectivité sont déjà en cours sur ce secteur.

Les membres actent ce retour et souhaitent :

- Avoir connaissance du calendrier du projet du tram-bus sur ce secteur.
- Être associé aux réflexions sur les projets de la collectivité sur ce secteur.

De manière globale sur ce projet de cheminement entre les parcs, le conseil de quartier souligne que plusieurs secteurs retenus ne correspondent pas au cheminement proposé initialement, et qu'il est nécessaire d'intervenir sur d'autres endroits.

- **Parcours patrimoine et marchabilité**

Ce projet vise à valoriser des parcours de marche dans le quartier (chemin à travers les parcs) et entre quartiers de la commune (chemin de l'aqueduc) via le développement de parcours de découverte sur une application numérique.

Une première version test de l'application est attendue pour début mars et sera présentée aux conseils de quartier (projet de plusieurs instances).

- **Projet de lieu intergénérationnel**

Les participants rappellent qu'un projet était porté par des membres du conseil de quartier, pour créer un lieu intergénérationnel de rencontres et d'apprentissages (ateliers de cuisine, couture...), en lien avec un local de la Maison de Quartier Jacques Prévert.

Ce projet est resté sans suite, à priori faute d'accord avec les associations occupant la maison de quartier.

Les membres souhaitent clarifier l'état de ce projet, et s'il est possible d'envisager d'autres locaux.

**Relevé de décisions sur ce sujet :**

- **Ressourcerie** – Relancer les échanges avec le projet d'Agriparc ; Rencontrer SA3M et la Mission Mosson Cévennes (service engagement citoyen) ; préciser le projet (conseil de quartier)
- **Bosquet fruitier** – Faire un retour sur la pertinence d'un échange avec l'association Semeurs de Jardins ou non ; identifier d'autres pistes de foncier adapté ; préciser le type de projet (conseil de quartier)
- **Cheminement entre les parcs du quartier** : identifier les secteurs complémentaires à prioriser (conseil de quartier)
- **Valorisation des parcs François Dezeuze et Petit Bois de la Colline** – création d'un groupe de travail ; lien à faire avec services techniques (service engagement citoyen)
- **Parcours patrimoine et marchabilité** – présentation de l'application à programmer dès que possible (service engagement citoyen)
- **Lieu intergénérationnel** – clarifier l'état du projet (service engagement citoyen)

### **3. Forum inter-instances sur l'engagement citoyen du 2 mars 2024**

Les forum « inter-instances » sont des rencontres des membres des différentes instances de participation citoyenne du territoire (conseils de quartier ; conseils citoyens ; conseil de développement ; conseil montpelliérain de la jeunesse ; conseil des étrangers de Montpellier).

Lors d'un premier forum le 18 novembre 2023, plusieurs leviers et propositions ont été amenés par les participants pour :

- renforcer l'implication des habitants : communiquer vers les habitants ; faire du lien avec les habitants et les acteurs du quartier ; choisir des thématiques de travail ; repenser le fonctionnement des instances ; avoir des évènements fédérateurs...
- améliorer le fonctionnement interne des instances : ouvrir l'instance vers le quartier ; renforcer la collaboration avec la collectivité ; valoriser l'engagement ; améliorer les méthodes et moyens utilisés : favoriser le plaisir de faire et d'être ensemble...
- favoriser le travail entre instances : communiquer entre instances ; croiser les travaux entre instances ; clarifier le rôle de chaque instance ; favoriser la convivialité entre instances ; faire des rencontres inter-instances...

Dans la continuité de l'évènement, un deuxième forum « inter-instances » est organisé le samedi 2 mars 2024 après-midi.

L'objet de ce deuxième forum est de poursuivre les échanges autour de l'engagement citoyen sur le territoire, et plus particulièrement sur le fonctionnement des instances pour 2024/2025.

Une intervention est prévue par Alain Faure, directeur de recherche en science politique, et Mme Séverine Saint Martin, adjointe au renouveau démocratie, ainsi qu'un temps de réflexion collective.

En préparation de cet évènement du 2 mars, les membres du conseil de quartier sont invités à partager au service engagement citoyen les points prioritaires à aborder selon eux, et les questions qu'ils souhaiteraient poser à M. Alain Faure et Mme Saint Martin sur ces sujets.

Les participants indiquent en séance plusieurs points prioritaires :

- Un besoin de visibilité sur la fin du mandat des conseils de quartier et sur ce qui sera fait au sein des instances d'ici là.
- Un besoin de visibilité sur les projets des différents conseils de quartier et sur la consommation de l'enveloppe financière dédiée depuis la mise en place du budget participatif.
- Une confirmation du maintien des budgets participatifs avec une enveloppe de 2 M€ annuels.

## **5. Compléments à l'ordre du jour**

Les membres du CQ insistent sur la nécessité pour les conseils de quartier de se saisir des grands projets (comme la requalification du centre de Celleneuve et l'ANRU sur les Cévennes). Ils soulignent la volonté d'une meilleure diffusion de l'information sur les grands projets, avec un découplage des instances de participation, et souhaitent être sollicités sur des projets et politiques publiques d'envergure. Des thématiques comme la gestion des déchets ou les mobilités sont essentielles à aborder.

« Les conseils de quartier peuvent être des espaces de débat et de discussion, et pas uniquement de mise en œuvre des projets de proximité. »

Pour information des personnes du conseil de quartier ont pu tester la nouvelle plateforme de Montpellier au quotidien, et font des retours positifs sur celle-ci.

**Fin de la séance à 20h.**

**Prochaine séance le 27 mars 2024.**